

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°99/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme

1 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 40

Membres votants : 41

L'an Deux mille vingt-cinq, le 10 Juillet à 18 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le 02 juillet, s'est réuni à la salle des fêtes de Vignacourt – Rue Godard Dubuc – sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Étaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs DE LIMERVILLE, HEBERTE, CARLIER, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, COLOMBEL, MAUGER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC JM.

Étaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, DURFRENOY, CAPRON, LICOUR

Mrs PINCHON, LEITAO, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, GUILLOT, CARPENTIER, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, BOULLET, LEBLANC D.

Pouvoir : Mme BENEDINI donne pouvoir à M FRANCOIS

Secrétaire de séance : Mme LEPOIX

OBJET : Adhésion au groupement de commandes "Solutions Informatiques et Connectivités"

La séance étant ouverte,

La Communauté de Communes Nièvre et Somme souhaite adhérer au groupement de commandes pour les solutions informatiques et connectivités, afin de répondre efficacement aux besoins croissants en matière de technologies numériques. Cette adhésion permettra de bénéficier d'achats groupés, favorisant ainsi des économies d'échelle et une amélioration de la qualité des services offerts aux administrés. En collaborant avec d'autres collectivités, la communauté de communes pourra également accéder à des solutions innovantes et adaptées, tout en garantissant une meilleure gestion des ressources publiques.

Visas :

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2113-6 et suivants
- Vu le projet d'acte constitutif du groupement de commandes "Solutions Informatiques et Connectivités",

Considérant les besoins identifiés en matière de solutions informatiques et connectivités au sein de la communauté de communes,

Considérant l'intérêt de la commune à bénéficier de solutions informatiques et connectivités optimisées par le biais d'achats groupés,

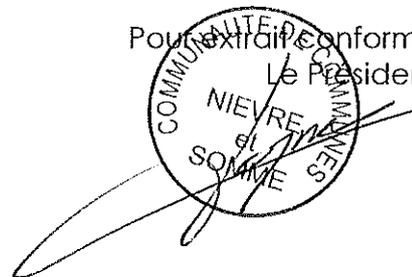
Considérant que l'adhésion à ce groupement permettra de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer la qualité des services offerts aux administrés,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'adhérer au groupement de commandes "Solutions Informatiques et Connectivités".
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.
- De charger le Maire de rendre compte au Conseil communautaire des actions entreprises dans le cadre de ce groupement.

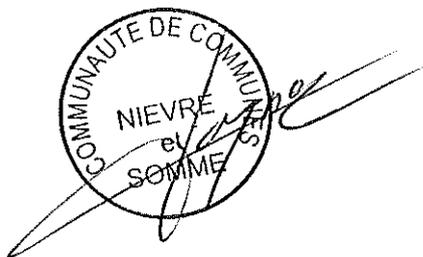
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



A circular stamp of the Communauté de Communes Nievre et Somme is stamped over the signature. The stamp contains the text: "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME".

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 18 juillet 2025 et de sa publication le 21 juillet 2025.



A circular stamp of the Communauté de Communes Nievre et Somme is stamped over the signature. The stamp contains the text: "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME".